Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 20 (1882)

Heft: 6

Artikel: Le Bottin suisse pour 1882

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par cette formule : Fin courant, Fin prochain. Néanmoins on peut prolonger les délais en faisant une opération

accessoire appelée

Report. Celui-ci a donc pour but de reporter l'exécution d'un marché à terme de fin courant à fin prochain. Ainsi, j'ai acheté 1500 fr. de 3% livrables fin février. Si, à l'échéance ou même avant, je veux reporter mon opération à fin mars, je vends, livrable fin février, mon inscription de 1500 fr., et en même temps je la rachète fin mars. S'il existe une différence entre le prix d'achat primitif et le prix de vente fin février, je la reçois ou je la paie. Tel est le moyen de prolonger l'échéance d'une opération.

La différence, ainsi qu'on vient de le voir, est l'écart qui s'établit sur les opérations à terme lors de chaque liquidation par le cours de compensation. Il est bien connu de tout le monde que la plupart des opérations à terme n'ont en vue ni livraisons de titres, ni livraisons d'espèces, mais seulement l'encaissement des différences. L'acheteur n'est souvent pas plus en état de livrer les espèces que le vendeur ne l'est de livrer les titres. De là ces opérations fictives qui ne constituent qu'un simple pari et qu'on désigne sous les noms de : Ventes à découvert, Achats à découvert. Exemple : Le 3 % étant à 73, Jean a des raisons de croire qu'il y aura une baisse à la fin du mois. Dans cet espoir, il vend à Pierre, qui croit au contraire à une hausse, 6000 fr. de rente 3 % à 73, livrables à la fin du mois. La fin du mois arrive et la baisse a lieu: le 3% est à 72, c'est-à-dire à un cours inférieur de 1 fr. à celui de l'époque du marché. Jean ne livre pas à Pierre les titres représentant les 6000 fr. de rente, parce qu'il est tout aussi hors d'état de se les procurer que Pierre de trouver les fonds nécessaires pour les payer; mais Pierre donne à Jean une somme de 2000 fr. pour différence.

Il y a deux sortes d'opérations à terme : les marchés fermes et les marchés à prime.

Le marché ferme consiste à vendre ou à acheter en se soumettant à toutes les variations des cours, et il engage en même temps l'acheteur et le vendeur. Le marché ferme sérieux ne diffère du marché ferme en spéculation que parce que le premier se résout par une levée ou par une livraison de titres, tandis que le second se resout par le paiement d'une différence.

Les marchés à prime n'engagent que le vendeur, et, au jour de l'échéance, s'il le juge utile à ses intérêts, l'acheteur est libre de ne pas remplir ses engagements, moyennant l'abandon au vendeur, à titre de dédommagement, d'une somme convenue d'avance, qu'on appelle prime, et qui se paie ordinairement au moment de la conclusion du marché.

Bébés.

Le bébé de Paris marche coquettement, avec un peu de pose; la fièvre du jeu ne lui fait rien oublier, il est si sensible aux éloges! Ses petites oreilles se dressent comme celles d'un cheval de race, quand il entend une exclamation ravie. Il est en blanc, une ceinture posée très bas lui fait un ventre de vieux diplomate; la première heure la tenue est assez bonne, mais après, tant pis! il se laisse aller à un abandon plein de grâce. Les yeux sont fins, le nez en l'air, le sourire déjà moqueur.

Le bébé anglais est sérieux avec une nuance de « respectability ». Il est habillé par l'Englich Warenhouse et très libre dans ses mouvements. A dix degrés sous la glace le « poor dear » a les jambes nues; son chapeau chargé de panaches, qu'il porte en arrière, laisse voir ses cheveux d'or;

ses paroles ont le sifflement mignon des oiseaux exotiques. Tous les matins il prend un bain froid, et les biftecks que mangent mylord et mylady, lui ont donné cette carnation de bouton de rose trempé dans de la crême fraîche.

Le bébé allemand est lourd et gros; déjà on voit passer le petit bout de l'oreille de Werther dans ce bonhomme tranquille aux yeux de faïence nébuleux; les moineaux épouvantés fuient à l'éternûment de ses dures syllabes; il ne veut jouer qu'au soldat et pleure quand il n'est pas général. Il porte comme le suivant de bonne heure des bottes.

Le bébé russe est chétif, mais distingué; il ne se commet pas avec les petits inconnus; porte toujours une aigrette et des fourrures, même l'été; l'habitude! Il voit peu ses parents, qui vivent du reste, chacun dans un climat différent, mais il sait très bien que son père donne le knout aux cerfs, et il attend patiemment qu'il soit assez grand pour faire fouetter les moujicks qui résisteront à ses caprices.

Le bébé italien, beau, bavard, un Apollon de marbre brun, Bacchus enfant, tenant un polichinelle en guise de thyrse. Ni chapeau, ni plumes; sa chemise s'en va à l'aventure. Les lèvres en corail et les cheveux couronnés de pampres, il lance aux passants des rimes sonores qui doivent être des vers du Tasse, et donne des gâteaux aux pifferari pour les entendre crier: Gracia!

Le bébé suisse se rapproche suivant sa nationalité française, italienne ou allemande, de ceux qui viennent d'être décrits. S'il laisse à désirer sous le rapport de la grâce, il a quelque chose de plus robuste. Mais depuis quelque temps, l'usage de l'habiller comme une poupée se répand de plus en plus dans nos villes. Les vieux s'en attristent et regrettent les mœurs simples d'autresois.

En les voyant si frais, si pimpants, tendant leurs lèvres roses avec un appel de baisers fou, on ne se douterait jamais qu'ils deviendront des Messieurs barbus, moustachus, boursiers, marchands de vins, avocats, qu'ils auront un affreux visage, une vilaine âme, qu'ils sentiront le cigare et feront pleurer les femmes sensibles.

Le Bottin suisse pour 1882.

Chaque année, nombre de personnes lisent dans nos journaux cette annonce :

L'Annuaire du commerce suisse, de MM. Chapalay et Mottier, vient de paraître, etc.

Puis elles tournent la page ou passent à une autre annonce avec trop d'indifférence peut-être. Eh bien, chers lecteurs, lorsque cet avis vous tombera sous les yeux, arrêtez-vous y quelques instants; c'est un juste hommage que vous devez aux éditeurs de cet ouvrage.

En effet, tous ceux qui n'ont point parcouru ou consulté le *Bottin suisse*, ne peuvent se figurer tous les mérites, toute l'importance, tout le travail que recèle cet immense volume, imprimé avec

soin sur beau papier, et qui compte 1700 pages, où viennent se ranger, sur trois colonnes, plus de 150,000 adresses, alternant avec d'inombrables annonces, toutes arrangées avec goût, toutes très apparentes.

A côté de cela, nous y trouvons les renseignements les plus nécessaires sur les autorités fédérales, cantonales, le corps diplomatique, les postes, les télégraphes et les messageries; — la liste des villes et des principaux villages, avec les adresses de leurs habitants, classées par ordre alphabétique et ordre professionnel; — les industries diverses du pays et des contrées françaises qui nous avoisinent, etc., etc., le tout agrémenté d'une superbecarte de la Suisse, du plan de la ville de Genève et de celui de son nouveau théâtre, accompagnés d'un guide du touriste dans nos contrées.

Non, on ne se représente guère la besogne énorme que comporte un pareil ouvrage, sans compter tout le matériel d'imprimerie qui y est spécialement affecté et qu'il faut remanier chaque année. Que de renseignements demandés, que de lettres reçues ou écrites, que de modifications d'adresses, de noms, de professions, d'annonces, de réclames!... Aussi, nous nous faisons un sincère devoir de recommander l'œuvre à laquelle MM. Chapalay et Mottier ont voué tant de peines et de sacrifices.

L. M.

Lo chô dâo muton.

Permi lè z'einveinchons dè stâo derrâirès z'annâïès, y'ein a iena qu'est gaillâ venià à la moûda tsi lè valottets que vont roudâ la demeindze né et que ne sè vont pas reduirè conteints se n'ein ont pas éterti ion à mâiti, âo bin se n'ont pas recu 'na pliotaïe que la met la frimousse tot ein graobons; c'est lo chô dáo muton. Et portant cé chô n'est pas nové, kâ du que y'a dâi faïès dein cé bas mondo, lè collià l'ont pratiquà et l'ont jamé déperdu, et lè valets d'ora coumeinçont à lè dessuvi quand sè volliont vouistâ. Né lâi vont pequa â la brachà, ni à coup dè poeing; mâ cé que vâo ein taupâ on autro sè recoulè de cauquiès pas, baissè la téta, corbè l'etsena, s'eimbriyè, et rrao! sè va eimbonmâ tot coumeint on bocan âo bin on colliâ, contrè lo pètro dè se n'ennemi, qu'est sû dè rebattâ lè quatro fai en l'air, se n'est prâo vi po sè teri dè coté. Eh bin, l'est cll'eimbonmaïe qu'on lai dit la chô dao muton.

Mâ lo coup fâ dâi iadzo mé dè mau à cé que lo baillè qu'à cé que lo reçâi, coumeint vo z'allâ vairè.

Perte-à-vin, qu'on lâi desâi dinse po cein qu'on brotset de 10 pots lâi montâve rein, étâi z'u défrou, iô pompà à s'einniolâ, assebin ein retorneint à l'hotô, coumeinçà â s'eimbreliquoquâ, à vaire tot troblio et à brelantsi. Passâve pè on cheindâi po allo âo drâi, et coumeint ce tsancro de cheindâi n'étâi pas la mâiti de trâo lardzo, lo pourro gaillâ ein ve dâi totès rudo dévant de retrovâ la mâison, iô l'arrevà tot einmottelâ pé la téta, einsagnolâ et vouinnâ coumeint on tsin. Raconte à sa fenna que l'a étâ attaquâ pè trâi bregands, mâ que dâi en avâi

éterti ion, que foudrâi prâo allâ vairé. Sa fenna lâi vouâitè dein sè catsettès, lè trâovè vouâissüès et sè pinsè que l'a étâ dévalisâ. Tot époâirià, le lo va vito racontâ tsi les vesins, que preignont tsacon on dordon po allâ vairè à la pliace iô Perte-à-vin desâi que l'avâi étâ attaquâ. Ye vont, et que trâo-vont-te? Dè bregand éterti, pas trace; mâ viront on cârro dè bliâ troupenâ et permi la terra, la borsa, la pipa, lo tabà et lo couté à Perte-à-vin; et à coté, trâi chaudzès qu'étiont plieinnès dè cheveux et dè sang pè lo maitan dè la fonda, que cein ne fut pas molési dè devenâ coumeint cein s'étâi passâ:

Vaitiè l'afférè:

On iadzo dein lo cheindâi, lo gaillâ s'eimbonmâ contrè 'na grougne dè chaudze qu'on avâi einmottà po férè dâi bourtins. Mon Perte-à-vin, que crâi que cllia chaudze l'est on homo que lâi barrè la route, sè met à l'insurtâ et à lâi derè dè passâ son tsemin; mâ diabe lo pas que cein budzà. Adon Perteà-vin ne fâ ni ion ni dou, sè recoulè et lài astiquè on chô dè muton, mâ on soigni. Sè crévai que l'autro allâvè avâi lo socllio copâ et que l'allâvè rebedoulâ, mâ dâo diablio! la grougne étâi fermo quie et lo pourro coo redondâ, que lo vouaiquie étai dein on tsamp dè blià iô sè vouinnà coumeint on pouai, po cein que dédzalâvè et que la terra s'alliettâvè. Sè relâivè furieux, s'eimbriyè onco contrè on autra grougne que preind po on autre pandoure, et quand l'est tot einmottelà et tot einsagnola, sè ramassè coumeint pâo, et l'est dein cé triste ètat que l'allà racontà à sa fenna coumeint quiet l'avâi étâ attaquà et coumeint quiet crévâi ein avâi éterti ion avoué lo chô dâo muton.

4 L'enfant sous la neige.

Et sans se faire autrement prier, mais tout inquiète cependant, elle suivit sa protectrice. Elles eurent bientôt franchi l'espace qui les séparaient de la grande maison où les époux Laroche occupaient un logement. Ce n'est pas que la délaissée eût les jambes bien solides, mais le bonheur qui lui tombait du ciel lui donnait du courage. Elle avait froid et elle allait se chauffer, elle avait faim et sa nouvelle amie faisait briller à ses yeux tout une perspective de bons mets bien appétissants. On passa devant la loge de la concierge sans rien lui dire, on monta à un quatrième et Geneviève appela : Maman.

Maman ne répondit pas. C'était l'heure ou ordinairement elle reportait son ouvrage et elle n'était pas encore de retour. Geneviève ne s'inquiétait pas pour si peu. Elle savait où trouver la clef, elle entra, tisonna le poêle qui s'assoupissait et qui aussitôt se mit à ronfler et fit asseoir à côté la petite fille.

- Ah! à propos, comment t'appelles-tu?
- Violette.
- Violette, oh! le joli nom.

Et elle répèta plusieurs fois Violette, Violette, comme si elle eut évoqué devant ses yeux épanouis la ravissante petite fleur des bois et que le parfum s'en exhala tout autour d'elle.

- T'as un papa?
- Non.
- Une maman?
- J'en avais une, mais elle est morte.
- Alors qu'est-ce que t'as?
- Rien.